

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 37734

présenté par
M. Gouffier-Cha et M. Turquois

ARTICLE 21

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« personnes précitées »

les mots :

« travailleurs indépendants mentionnés au présent 1° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.